



EN CAS DE CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Numéros utiles :



Renseignements et inscriptions au CCAS

(Personne Référente : Véronique Lieutaud)

Hôtel de Ville
Place de la Mairie - BP 10024
13180 GIGNAC-LA-NERTHE

Tél. : 04 42 77 00 13

ccas@mairie-gignaclanerthe.fr

- SAMU : **15**
- Pompiers : **18**
- Numéro d'Urgence Unique Européen : **112**
- Numéro d'Urgence Sociale Anonyme et Gratuit : **115**
- Police Municipale de Gignac-la-Nerthe : **04 42 88 90 07**
- Numéro Vert National Canicule Info Services : **0 800 06 66 66**

Ce formulaire est également téléchargeable sur le site de la ville (www.gignaclanerthe.fr)

Le CCAS de Gignac la Nerthe, en qualité de responsable du traitement précise que les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à l'inscription au plan canicule. Le destinataire des données est le CCAS de Gignac la Nerthe. Elles ne seront pas exploitées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus. Conformément au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de portabilité relatif aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au CCAS de Gignac-la-Nerthe - Place de la Mairie - 13180 GIGNAC-LA-NERTHE - ccas@mairie-gignaclanerthe.fr

PLAN CANICULE 2022

INSCRIVEZ VOUS

Passez un été en toute sérénité avec le

Registre Nominatif !



En cas de canicule, vous bénéficierez d'un suivi du CCAS

Inscriptions au CCAS
04 42 77 00 13



Ne pas jeter sur la voie publique



DEMANDE D'INSCRIPTION

sur le Registre Nominatif 2022

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Personne âgée Personne handicapée Personne isolée

Votre situation :

Vit seul(e) En couple Isolé(e) Aucune famille à proximité

Adresse :

..... 13180 GIGNAC-LA-NERTHE

Tél : / Port. :

Nom du Médecin traitant :

Tél :

Bénéficiez-vous d'un service d'aide à domicile ? (Si oui, merci de préciser)

Portage de repas Infirmier
 Téléassistance Autres :

Première personne à prévenir

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Deuxième personne à prévenir

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Présent(e) à Gignac-la-Nerthe

Tout l'Été Juillet uniquement Août uniquement

Été en vue, vigilance accrue...



Comme chaque été, le CCAS et la commune de Gignac-la-Nerthe mettent en place le Plan Canicule, jusqu'au 15 septembre 2022, **afin de protéger les personnes les plus fragiles, isolées ou en situation d'handicap** face à des **épisodes de grandes chaleurs**.

Les personnes à risque et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont donc **invitées à s'inscrire** sur le **registre nominatif** auprès du **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** afin d'être contactées par les agents en cas d'alerte. Des actions pourront être mises en place (*accompagnement dans une salle climatisée, visite d'un bénévole,...*).

L'inscription sur le registre est facultative, et la demande doit être faite par écrit, soit par la personne elle-même ou son représentant légal ou un tiers.

Le Plan Canicule concerne en priorité les personnes **âgées de 65 ans et plus**, ou les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et résidant à leur domicile, ainsi que les personnes handicapées.

**Le formulaire est disponible au CCAS,
à la Mairie et sur le site internet de la Ville**

